

UN·E APPRENTI·E SECRÉTAIRE MÉDICO-SOCIAL F/H

Présentation de la direction

Le service de la prévention et des actions sanitaires (SPAS) s'intègre dans la direction de la prévention et de l'action sociale (DPAS). Il s'agit d'une direction généraliste dans le champ des solidarités : la DPAS assure des missions d'accueil et d'accompagnement social des ménages, de prévention santé et prévention sociale.

Le SPAS intègre deux Centres Départementaux de Prévention Santé (CDPS), un Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de diagnostic du VIH et des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD), un centre de santé dentaire mobile et un laboratoire départemental de biologie médicale.

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Accueil des usagers et accueil téléphonique,
- Utilisation du logiciel métier, agenda, consultation,
- Organisation et gestion des ressources,
- Participation aux différentes actions hors-les murs.

Profil recherché

Niveau d'études : BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social - SP3S

Compétences requises :

- Bonne maîtrise de l'outils informatique,
- Savoir accueillir le public,
- Capacité d'adaptation face aux problématiques que l'on peut rencontrer en centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles.

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculature, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.